

Paris le 26 février 1817.

Ministère

de

l'Intérieur.

2<sup>me</sup> Div<sup>ion</sup>  
Sciences &  
B<sup>e</sup> arts

Monsieur, Le D<sup>e</sup> de ce mot je vous ai écrit pour approuver, sauf quelques modifications, vos demandes relatives à la restauration de l'Eglise de la Croix du Mont.

Les changements que j'ai fait à vos propositions tendaient à tout ramener aux règlements: il s'en faut tenir.

Mais vous ne me parlez que de peinture et d'architecture. Aujourd'hui je reçois une lettre de M. De Blacas, où il m'entretient d'architecture, de Peinture et de Sculpture.

Pour ce dernier objet, il faut faire ce que S. E. desire, sans sortir de la ligne tracée par le lois de l'Ecole.

Les Copies que les Elèves doivent faire dans leur 4<sup>me</sup> année et les compositions originales qu'ils sont appelés à exécuter dans la 5<sup>me</sup> pourront être destinées à la décoration de l'Eglise.

M. Le comte de Blacas indiquera

M. Chironin, Directeur de l'Ecole française à Rome.

232 bis

Ministère  
des Affaires  
Étrangères

Le sujet à traiter. C'est en ce sens que je  
lui réponds par le Courrier de ce jour, et  
que je vous autorise à prendre des mesures.

J'ai l'honneur de vous offrir,  
Monsieur, l'assurance de ma considération  
Le Ministre Secrétaire d'Etat  
des Affaires Étrangères  
Saint